



520, Bd du Parc d'Affaires  
CS 50111  
62903 COQUELLES CEDEX

Tél. : 03 21 00 81 00  
Fax : 03 21 00 81 99

[courrier@habithdf.fr](mailto:courrier@habithdf.fr)

[www.habitat-hauts-de-france.fr](http://www.habitat-hauts-de-france.fr)

S.A. d'H.L.M. à Conseil de  
Surveillance et Directoire au  
capital de 93 784 Euros

SIRET 661 750 067 00117  
APE 6820 A



AMIENS  
03 22 47 65 91

ARRAS  
03 21 55 19 36

BERCK SUR MER  
03 21 89 09 80

BETHUNE  
03 21 61 33 00

BOULOGNE SUR MER  
03 21 33 00 50

CALAIS  
03 21 19 62 00

DUNKERQUE  
03 28 65 86 70

ROUBAIX  
03 20 73 28 19

ST OMER  
03 21 88 34 10

VALENCIENNES  
03 27 28 24 00

HABITAT  
RÉUNION Le Point  
de l'Expérience  
local

OXALIA

Commune de  
**NOUVELLE- EGLISE**  
(62 370)



LOTISSEMENT EN 19 LOTS + 1 ILOT

**LOT 05**

**PLAN DE CONSTRUCTIBILITE  
& DE BRANCHEMENT**

**bph**

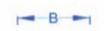
Agence de CALAIS  
[www.geometre.net](http://www.geometre.net)

15 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
62100 CALAIS

**PROVISOIRE**



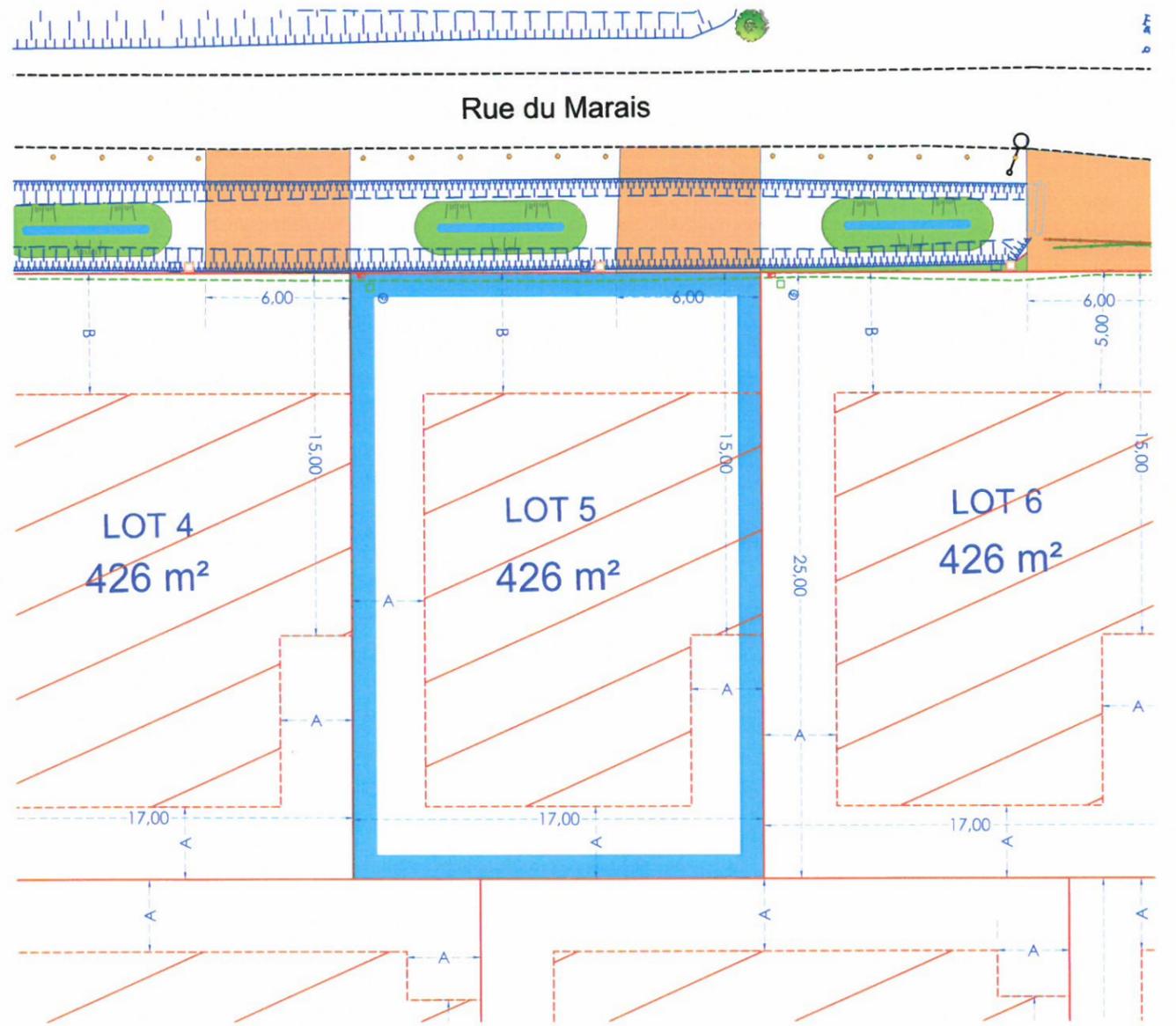
# LEGENDE

-  - Périmètre du lot
-  - Position des accès aux lots
-  - Branchement eau potable
-  - Branchement telecom
-  - Branchement enedis
-  - Branchement gaz
-  - Raccordement assainissement EU
-  - Raccordement assainissement EP
-  - Zone constructible
-  - La distance minimale est de 3.00m depuis la limite séparative. Cette distance d'implantation se mesure à partir du mur de la façade de la construction principale bordant la limite séparative ou du point de la construction le plus proche de cette limite.
-  - Recul minimum de 5.00m depuis l'alignement. Les distances d'implantation se mesurent à partir du mur de la façade avant de la construction principale (ou donnant sur la rue en vis-en-vis de l'accès à la parcelle)
-  - Cotation des zones constructibles
-  - Point de niveau de la voirie provisoire

## Equipements publics

-  - Candélabre (Réalisé en deuxième phase de travaux de voirie - position figurative)
-  - Place de stationnement en domaine public (Réalisée en deuxième phase de travaux de voirie)
-  - Borne bois (Réalisée en deuxième phase de travaux de voirie - Positions figurative)
-  - Voirie (Enrobé définitif réalisé en deuxième phase de travaux de voirie)
-  - Espaces Verts (Réalisé en deuxième phase de travaux de voirie)
-  - Accès Parcelle (Réalisé en deuxième phase de travaux de voirie)
-  - Trottoir (Réalisé en deuxième phase de travaux de voirie)
-  - Poteau incendie (position figurative)
-  - Coffret électrique (position figurative)
-  - Noüe (Réalisée en deuxième phase de travaux de voirie)

PROVISOIRE



Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

AUTEUR	VERIFICATEUR
FLD	TP
Visa :	Visa :

